

Question orale de Kattrin Jadin à Sophie Wilmès (VPM Affaires étrangères et européennes) sur "L'affaire d'espionnage en Italie"

Kattrin Jadin (MR): Madame la présidente, madame la ministre, ma question concerne cette fameuse affaire d'espionnage découverte le 1^{er} avril dernier en Italie. En effet, un officier de la marine italienne a été arrêté en compagnie d'un attaché militaire russe à Rome. Ce premier aurait vendu des documents confidentiels à la Russie. On n'est pas dans un film de James Bond mais ce dont nous avons pu prendre connaissance était assez étonnant. En effet, parmi ces documents se trouvaient également certains éléments secrets liés à l'OTAN.

Toujours selon mes informations, il s'agirait d'informations confidentielles ayant trait au système de communication interne de l'Alliance de l'Atlantique Nord ainsi que de cartes géographiques. Jusqu'à présent, on ignore encore si cet acte peut avoir des répercussions sur la sécurité nationale des pays de l'OTAN.

Madame la ministre, ce n'est pas la première fois que la Russie est impliquée dans des affaires d'espionnage. On se rappelle que les Pays-Bas avaient aussi expulsé deux diplomates russes en décembre dernier. La Bulgarie vient également d'accuser plusieurs de ses citoyens d'avoir espionné pour le compte des Russes. Ces faits ne sont évidemment pas enclins à améliorer nos relations avec la Russie, ce qui devrait toujours nous inquiéter. En effet, monsieur le ministre, le dialogue est important pour créer des relations plus fortes. Amicales, elles ne le sont probablement plus, puisqu'il va de soi qu'on n'espionne pas ses amis.

Madame la ministre, avez-vous pu prendre connaissance de ce fait plus en détail? Est-il vrai que du fait de la transmission d'informations par ce fait d'espionnage, la sécurité de nos pays pourrait être en danger? Comment pouvons-nous réévaluer un peu mieux ces télécommunications internes liées à l'OTAN. Je sais que cette question est un peu à cheval avec les compétences de la ministre de la Défense mais j'estimais plus judicieux de la poser à la ministre des Affaires étrangères.

Sophie Wilmès, ministre: Madame Jadin, je vous remercie pour votre question et je dirais que vous êtes "rapide sur la balle". Dès lors, je n'aurai malheureusement pas grand chose à vous dire; en effet, nous ne sommes pas en mesure de partager de nombreuses informations sur cette affaire en cours d'instruction en Italie. Nous devons attendre que la justice italienne fasse son travail.

En ce qui concerne l'OTAN, il doit encore évaluer les dommages causés, une fois que le détail des documents qui ont fait l'objet d'espionnage seront connus. Il est vrai que cette affaire confirme une fois de plus le risque d'espionnage pour nos institutions, et la menace que représente la Russie à ce niveau. De manière générale, les Alliés se consultent effectivement assez régulièrement au sein du Conseil de l'Atlantique Nord sur ces questions de sécurité interne, y inclus le contre-espionnage.

Malheureusement, je ne peux être davantage précise sur la question à ce stade mais je vous remercie de l'avoir posée parce qu'elle soulève une difficulté majeure, et probablement croissante, dans nos relations avec la Russie.

Kattrin Jadin (MR): Madame la ministre, je vous remercie. Je comprends tout à fait. Dans cette commission, depuis plusieurs années déjà, je me suis fait fort d'analyser ce que l'on

pourrait appeler les nouvelles relations Est-Ouest. Je constate qu'à travers ces faits, le besoin de continuer à dialoguer avec la Fédération de Russie devrait se faire sentir, tant au niveau de l'Alliance Atlantique Nord qu'à celui de l'Union européenne. Il faudrait continuer aussi à le faire comme vous le faites, madame la ministre, à travers vous et notre diplomatie, qui se fait fort de mettre en évidence ce qui pour nous est l'essentiel des valeurs démocratiques et des droits fondamentaux à tous les niveaux. Je pense que des faits comme ceux-ci doivent évidemment aussi faire partie d'un dialogue et, je l'espère, d'une réponse de la part des Russes.